

**SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2024**

Convoqué le 29 octobre 2024, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 4 novembre, à 20 heures 30 sous la présidence de Madame Anita BENIER, Maire.

Secrétaire de séance : Monsieur Éric LANGÉ

Absent excusé : Monsieur Nicolas d'Aboville qui donne pouvoir à Monsieur Antoine PRÉVOST

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé et signé

**2024-38 POINT SUR LES TRAVAUX**

- Rue d'Hotton, pour ce qui concerne l'accès à la ferme de Clos : Devis en attente de la société BSTP.
- Piste cyclable : Un rendez-vous a eu lieu avec M. AUGIS qui doit nous adresser un devis. La société INEO a été sollicitée pour un devis concernant l'éclairage.
- Décorations de Noël : afin de pourvoir aux illuminations de Noël dans le lotissement de Bellevue, la société INEO a proposé un devis de 150 € pour chacune des 4 prises à installer. Le changement de 2 lampes d'éclairage est également prévu. Le tout pour un coût de 620 € HT.
- Jardin intergénérationnel : les modules d'agrès ont été reçus, 2 chapes de ciment sont à réaliser. L'entreprise OURCELLES propose un devis de 4632 € TTC. L'importance de ce coût nous amène à une autre solution ; le coffrage sera réalisé par l'employé municipal et nous ferons venir une toupie de béton (devis à venir).
- Réseau d'eau entre Gléneau et Thorigny : un rendez-vous technique est prévu pour déterminer l'emplacement de la nouvelle canalisation en raison des différents réseaux existants (dont dernièrement la fibre).
- Mairie, salle du conseil et des mariages : le devis de la société GAUCHARD est de 1200 € HT ; le mobilier existant sera rendu modulable
- Salle des fêtes : la société GAUCHARD a également proposé un devis de 400 € HT pour la rénovation de la tablette du bar détérioré lors d'une location. Ce coût sera pris en charge par l'assurance du locataire.
- Vestiaires du stade : Un rendez-vous a eu lieu avec un responsable de l'ASBH à leur initiative afin de constater l'état des lieux et les actions à entreprendre. Les WC extérieurs dans un état déplorable seront changés rapidement par nos employés municipaux ; la reprise des peintures des locaux est à prévoir.
- Haie du stade : Lors de cette même rencontre, il a été discuté de l'entretien de la haie. Nous avons reçu un devis de M. BOURGEOIS et attendons un devis de M. SCHRICKE.
- Fuite d'eau : Rue de la Renardière au niveau du pont de la Mauve, un robinet a cassé suite à l'écrasement du regard par un véhicule. Ce regard en plastique est à remplacer par un regard béton.

**2024-39 DECISION MODIFICATIVE ADMISSIONS EN NON VALEUR**

Les admissions en non valeur n'étant pas prévues au budget 2024 , le Conseil Municipal accepte de modifier le budget 2024 du service de l'eau comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	6063	-	137,00	€
Dépenses de fonctionnement :	6541	+	137,00	€

**2024-40 DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET PRINCIPAL 2024**

Vu les crédits insuffisants en section d'investissement à l'opérations 161, le Conseil Municipal accepte de modifier le budget 2024 de la commune comme suit :

Dépenses investissement :	cpte 21538 op.149	-	1 200,00 €
Dépenses investissement :	cpte 2157 op. 161	+	1 200,00 €

**2024-41 DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET PRINCIPAL 2024**

La locataire du 24 rue de Mocquesouris doit quitter le logement fin novembre. Pour rembourser la caution, nous devons prévoir les crédits au 165 :

Dépenses investissement :	cpte 1641	-	495,00 €
Dépenses investissement :	cpte 165	+	495,00 €

**2024-42 DEMANDES DE SUBVENTION**

- Prévention routière : Une subvention a été sollicitée pour participer au financement de leurs actions. Celle-ci a été refusée, la commune ne subventionnant que les associations communales.
- Ecole St Marceau, pour un élève de CE2 : La commune, disposant d'une école, ne donne pas suite.
- Association PEP 45 : ayant 3 jeunes en SESSAD et un à l'IME de Baule, elle sollicite la commune pour un projet de sport adapté dans le cadre des jeux olympiques. Cette demande n'est pas acceptée.

**2024-43 ENR**

Un avis avait déjà été donné à la CCTVL quant aux préférences de la commune concernant l'implantation de projets d'énergies renouvelables. Nous devons maintenant renouveler celui-ci vis à vis de la Préfecture. Le Conseil municipal rappelle donc qu'il est favorable aux projets photovoltaïques mais défavorable à l'éolien.

**2024-44 CONVENTION AVEC LA PRÉFECTURE**

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec la Préfecture pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

**2024-45 DEMATERIALISATION**

La dématérialisation concernant la transmission des documents publics devenant bientôt obligatoire, il faut s'équiper pour télétransmettre tous les actes à la Préfecture, avec le système de signature électronique. Ce système qui s'ajoute aux dépenses annuelles aura toutefois pour avantage de raccourcir fortement les délais de retour. Un devis de la société BERGER-LEVRAULT a été accepté pour un montant total de 1432 € HT (valable pour 3 ans).

**2024-46 TRANSFERT EAU POTABLE**

Compte tenu des dernières informations gouvernementales, la question est posée concernant le transfert eau potable à la Communauté de Communes. Une réflexion est en cours.

**2024-47 QUESTIONS DIVERSES**

- Repas des aînés : A ce jour 74 inscrits. Une seule personne a demandé à être véhiculée par un membre du Conseil.
- Location de la salle des fêtes les 15 et 16 mars : Mme Gladys CHAVOUET se chargera de l'état des lieux d'entrée et de sortie.
- Commémoration du 11 novembre : les conseillers sont invités à être présents.
- Site internet de la commune : Il est à mettre à jour selon un état réalisé par Éric LANGÉ, Sophie LE NOAN se chargeant de cette tâche.

- Semaine Fédérale de cyclotourisme du 3 au 10 août 2025 : Le Vélo Club Orléanais a sollicité la commune pour participer à l'accueil des cyclistes (environ 1500 de passage) le 8 août sur notre commune lors d'une boucle dans notre secteur. La commune mettra à disposition le matériel nécessaire ; il est demandé aux conseillers d'être présents ce jour. La tour de télégraphe devra être également ouverte à la visite.
- Route de la Renardière : M. François MOREAU fait part d'un problème de visibilité due au soleil couchant au niveau des chicanes d'arrêt de bus, on ne voit pas les panneaux au sol. M. AUGIS sera sollicité afin d'essayer de remédier à cette difficulté.
- Commission d'enquête projet panneaux photovoltaïques flottants aux carrières : quelques personnes ont été reçues par le commissaire enquêteur qui rendra bientôt son avis.
- Décharges sauvages : un dépôt a été constaté dans un chemin vers les carrières (gravats, porte, fenêtres). Deux tas de terre ont également été déposés vers Fontaines. Il sera demandé à nos employés municipaux de les enlever dès que possible, afin de ne pas encourager d'autres dépôts. Ce travail supplémentaire demandera de nombreux aller-retour à la déchèterie.
- Le prochain Conseil municipal est prévu le lundi 16 décembre.

Mme Anita BENIER

M. Régis VRAIN

M. Charles MALAUZAT

M. Antoine PRÉVOST

Mme Céline FAUCHER-LUCAS

Mme Céline CHAUVET

M. François MOREAU

M. Joffrey BARALLE

M. Bruno BOURGEOIS

Mme Gladys CHAVOUET

M. Christian POUSSET

M. Éric LANGÉ

M. Nicolas d'ABOVILLE

Mme Sophie LE NOAN